



Avis de saisie administrative à tiers détenteur pour contravention

Par **danyvi83500**, le **24/10/2019** à **17:59**

Bonjour. Je ne sais pas si je suis dans le bon forum. Je viens de recevoir un avis de saisie administrative à tiers détenteur pour une infraction du 08.11.2016 (amende forfaitaire majorée 75.00 euros) jugement prononcé le 06.02.2017 par off.ministère public toulon alors que je n'ai jamais rien reçu auparavant.

Sur ce même avis une infraction du 08.03.2019 (amende forfaitaire majorée 375.00 euros). Lorsque j'ai reçu cette amende de 135.00 euros pour "stationnement gênant" qui est passé en "stationnement très gênant", je leur ai écrit par internet sur antai (comme demandé). Je n'ai jamais rien reçu et là je reçois 375.00 euros. Je ne suis pas d'accord. Que faire ? Merci

Par **youris**, le **24/10/2019** à **18:10**

bonjour,

l'adresse sur votre carte grise était-elle exacte ?

salutations

Par **danyvi83500**, le **24/10/2019** à **18:40**

Bonjour. Oui la même adresse depuis 30 ans